

## ÉDITO

Le « *CADA autogéré* », nom de baptême d'un squat pour demandeurs d'asile, vient d'être inauguré avec la reconnaissance officielle de l'Etat, de la ville et des institutions concernées. Comment devons-nous le lire ? Comme une grande victoire, car les pouvoirs publics reconnaissent l'intérêt et la légitimité de la « *stratégie du squat autogéré* » ? Faut-il le lire comme une compromission qui fait le jeu du gouvernement, car au lieu d'ouvrir de nouveaux CADAs, il fait des économies en donnant une obole, la bonne conscience en plus ?

Les deux arguments sont vrais et il ne s'agit pas de les opposer. Le plus intéressant est peut-être le côté « *autogéré* » ; cela pourrait donner des idées aux autres CADA. Les prochaines seront de multiplier ce « *modèle* », mais cela sous-entend que les pouvoirs publics acceptent d'ouvrir des locaux adéquats et de façon plus pérenne. Pour autant, nous continuerons à exiger que l'Etat respecte la loi et permette la création des places nécessaires, en mode classique ou « *autogéré* ».

## INFOS INTERNATIONALES

**France-Angleterre** : dimanche, au cours de la même journée, 25 petits bateaux transportant 1065 migrant.e.s ont été interceptés dans la Manche et conduits au Royaume-Uni. Côté français, plus de 360 personnes en difficulté dans le détroit du Pas-de-Calais ont été secourues.

**Surveillance accrue aux frontières** afin de décourager les migrants d'emprunter la route des Balkans vers l'UE. L'Allemagne à son tour prolonge ses contrôles à la frontière avec l'Autriche : [Infomigrants](#).

"**Sans eux, on ne serait plus là**" : en Calabre, un petit village survit grâce aux migrants (sous l'influence de Riace) : [Info Migrants](#)

## INFOS NATIONALES

**Les demandes de titres de séjour toujours soumises à la dématérialisation** en Seine-Saint-Denis : [Info Migrants](#).

**Communiqué de « Réfugiés Bienvenue », relatif à l'hébergement des ukrainien.ne.s.** L'association revendique un accueil inconditionnel et réclame que le traitement inégalitaire pratiqué par l'Etat entre les réfugié.es ukrainien.nes et les autres cesse. À lire sur [Facebook du Réseau](#).

**Le projet de budget de l'allocation pour demandeurs d'asile baisse de 176 millions d'euros en 2023.** Il est diminué d'un tiers, alors que le nombre de personnes en demande d'asile augmente. Le ministère de l'Intérieur le justifie en disant qu'il va raccourcir les délais de traitement et mieux réprimer les fraudes : [Francetvinfo](#).

**Le drame du Left-To-Die Boat...** Plus de dix ans après, l'enquête va-t-elle pouvoir commencer ? Tribune collective publiée par Libération le 7 octobre 2022 : <https://www.gisti.org/spip.php?article6902>.

**Externalisation des politiques migratoires européennes à des pays tiers.** Éclairage de [Ccfcd-terresolidaire](#).

**La régularisation, une solution pour l'hébergement d'urgence** : Les sans-papiers constitueraient la majorité des personnes logées par le 115. Plusieurs acteurs du secteur s'emparent du sujet dans le cadre de la future loi immigration. Le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, Didier Leschi, défend l'idée de faciliter la régularisation des familles qui « *stagnent depuis de nombreuses années dans l'hébergement d'urgence* » : [Le Monde](#).

**18 enfants sont enfermés dans la zone d'attente de Roissy !** ... 15 ont moins de 13 ans ([facebook.com/anafasso](https://www.facebook.com/anafasso)).

**Les évolutions des pratiques juridiques en matière de droit d'asile, en lien avec le terrorisme**, et en particulier le traitement politique et médiatique de ce que l'on a appelé, à tort ou à raison, la « *question tchétchène* » : une émission radiophonique sur [Radio-France](#) (tous les épisodes sur [France-Culture](#)).

## INFOS MARSEILLE

**Communiqué du collectif 115**, sur l'expulsion illégale des mineurs de la résidence Perrin-solliers le 3 octobre 2022 : <https://www.facebook.com>.

**La ville de Marseille défend l'« inconditionnalité de l'accueil »** : un article de [La Marseillaise](#), avec la participation du Réseau Hospitalité.

**Des militants de Génération identitaire devant la justice**, à Marseille. Vingt-deux membres du groupuscule d'extrême droite avaient attaqué, en 2018, les locaux de SOS Méditerranée : [Le Monde](#), [La Croix](#), [France 3](#).

**Évacuation du campement à l'ombre de la gare Saint-Charles.** Une cinquantaine de personnes dormait sous les escaliers de la gare. La préfecture a procédé à leur évacuation mardi 11 octobre. MDM et l'AUP estiment qu'un quart serait en demande d'asile ([Marsactu](#)).

**QX1** : la nouvelle version de la [cartographie des maraudes marseillaise](#) est en ligne, accessible depuis le menu du site [qx1.org](#).

**Inauguration du Cada autogéré de la rue Saint Bazile** (Marseille 13001), jeudi dernier, en présence des représentant/es de la Préfecture, de la ville, des institutions et des associations concernées, ainsi que des habitants du CADA. Tout le monde reconnaît le sérieux dans l'organisation du squat et souhaite que cette expérience qui prendra fin dans ces lieux fin mars 2023, puisse se reproduire ailleurs. Il est un peu facile pour l'Etat de reconnaître ses manques tout en laissant les personnes concernées s'organiser. C'est, tout de même, très positif, mais il faudra donner des moyens. ([France 3](#)).

**Les "cuisinières de la cité des flamants", rebaptisées "The Noble Kitchen"**, mettent le couvert tous les jeudi à 12h30 avec un plat typique de la cuisine nigériane. C'est à la Dar centre social autogéré, 127 rue d'Aubagne, Marseille. Prix libre / Maximum de solidarité.

**L'Après M recrute et mute en fast food d'insertion** : [Marsactu](#).

**Le Frigo Solidaire** en quête d'un nouveau lieu où s'implanter à Marseille : [Made in Marseille](#).

**FLE** : *Ancrages* propose une formation de français langue étrangère qui s'adresse aux personnes souhaitant améliorer leur pratique du français en particulier pour communiquer dans un contexte professionnel. À Marseille, espace Cco Velten, Salle 256 (2ème étage) 16 rue Bernard Dubois. Voir les précisions et les conditions sur le site d' *Ancrages*.

Et aussi cours de FLE, JRS13 WELCOME, 8 Rue Nègre à Marseille, lundis et jeudis : 10h – 12h (<https://qx1.org>).

**Formations en droit des étrangers** : *Espace* organise les sessions suivantes : « le droit d'asile en France », 18 et 19 octobre à Marseille, « l'accès au séjour et à la santé des étrangers nécessitant des soins en France », le 10 novembre à Marseille, « les droits des bénéficiaires de la protection subsidiaire », le 17 novembre à Toulon. Infos et inscriptions sur le site d' *Espace* : *Asile, Santé et Droits des réfugiés.e.s.*

## LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

**Droit et Accès aux droits** ; l'activité en ce domaine juridique est très abondante :

Cette année la Chargée de Mission *Droit et Accès aux Droits* du Réseau Hospitalité, co-anime, avec la responsable de formation du Master 2 « pratique des droits fondamentaux » de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix en Provence, un atelier dans le cadre de la Clinique Juridique suivi par 9 étudiant.e.s. Ceux/celles-ci doivent travailler sur le droit à l'hébergement des hommes isolés à la rue, exclus par la jurisprudence du Conseil d'Etat des procédures en référé liberté, et ce sur deux axes : (1) l'utilisation de la procédure en référé, mesure utile dans le cadre du contentieux administratif lié au droit à l'hébergement et (2) la procédure récente (2016) d'action en reconnaissance de droits.

Le Réseau Hospitalité est co-requérant, aux côtés d'associations partenaires (Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, Fédération des Acteurs de la Solidarité) dans le cadre d'une procédure visant à faire reconnaître l'illégalité de la doctrine locale émise par la Préfecture des Bouches du Rhône en 2018 et mettant en place des critères d'accès à l'hébergement d'urgence des familles en demande d'asile à la rue (Service PLUS DA). Un non lieu a été prononcé par le Tribunal Administratif de Marseille en juin 2021, appel a été fait de cette décision. L'audience à la Cour d'Appel Administrative (CAA) de Marseille est prévue le 31 octobre 2022, nous serons présents et vous tiendrons informé des suites données par la CAA.

L'*Observatoire Hébergement 13* (OH13), dont l'animation et la coordination sont portées par le Réseau Hospitalité (chargée de mission droit et accès aux droits), s'est réuni vendredi 30 septembre. L'OH13 a réuni en 2022, 26 organisations différentes, investies dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité et confrontées aux importantes difficultés liées au dispositif d'hébergement à Marseille. Un nouveau Comité de Pilotage de l'OH13 a été défini ; le Réseau Hospitalité en fait partie aux côtés de 8 autres organisations. Nous avançons collectivement dans nos objectifs de capitalisation de données sur les problématiques de l'hébergement à Marseille et actions communes telles que le développement des procédures en référés libertés en vue de faire valoir la liberté fondamentale qu'est le droit à l'hébergement.

## CULTURE

« **À l'autre bout de la mer** », roman de Giulio Cavalli, éditions de *L'Observatoire*. De passage à Marseille, l'auteur italien présentera son ouvrage dimanche 16 octobre à 11 h à la librairie *Manifesten*, 59 rue thiers, 13001.

« **Lagos Tanger, aller simple** » : un documentaire intimiste donne la parole à des Africains de l'Ouest qui migrent à travers le continent dans le but de rejoindre l'Europe. *Arte*

**L'atelier des artistes en exil Marseille**, a pour mission d'identifier des artistes en exil de toutes origines, toutes disciplines confondues et de les accompagner en fonction de leurs besoins. Il développe divers événements, à voir dans le journal *Marcelle*.

## AGENDA

**Samedi 15 octobre** : où en est l'Afghanistan ? Réunion publique de 15 heures à 18 heures à la cité des associations de Marseille (93 la canebière) salle Phocéa, suivie d'un thé afghan.

**Dimanche 18 octobre**, dans le cadre de la journée contre le refus de la misère (17/10), projection du documentaire « habités », au cinéma « le Gyptis » (136, rue Loubon 13003) à 19h00. Elle est organisée par le Collectif ALERTE PACA. Tout savoir sur cette soirée : [www.facebook](http://www.facebook.com).

**mercredi 19 octobre**, 14 h, permanence juridique pour les demandeurs d'asile organisée par l'association des Usagers de la PADA de Marseille, à Mille Bâbords, 61 rue Consolat, 13001. Aide à la rédaction de récit de vie, accompagnement social et orientation, préparation de l'entretien de l'OFPPA et du CNDA...

**Mercredi 19 octobre**, de 18h30 à 20h30, 11ème rencontre de l'hébergement solidaire, au théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France (Marseille, 13001) : *Millebabords*.

**Judi 20 octobre** : Cercle de Silence, à 17h 30, angle Cours Saint Louis/Canebière, 13001 Marseille.

**Mercredi 9 novembre**, de 14h30 à 17h : permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille) décalée en raison des vacances scolaires.

**Samedi 19 novembre**, festival des solidarités, village associatif, Cours Julien.

**Dimanche 20 novembre**, après-midi : rassemblement pour la *journée internationale des droits de l'enfant* aux Danaïdes. Plus d'informations à venir.

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 8 et le 14 octobre, le Réseau Hospitalité de Marseille a reçu **7 demandes** d'hébergement concernant deux jeunes femmes avec deux enfants, une famille avec trois enfants, une maman et sa fille, et quatre jeunes hommes.

*Les besoins en hébergement sont grands ! Aussi, si avec un groupe d'amis ou de voisins, habitant tous dans le même coin, vous êtes tenté(e) par l'hébergement d'un demandeur d'asile, n'hésitez plus ! La constitution d'un groupe local d'hébergeurs est une solution simple qui permet d'alléger grandement la « charge » d'un seul hébergeur : les séjours des demandeurs d'asile sont courts, la présence du groupe est rassurante. Rejoignez donc le réseau des hébergeurs solidaires ! pour de plus amples informations : [contact@reseauhospitalite.fr](mailto:contact@reseauhospitalite.fr)*